



Pour quels trajets ?

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements, de manière ponctuelle :
Rendez-vous médicaux, courses, rendre visite à un proche, etc.

Certains trajets sont garantis.
Cela signifie que leur prise en charge est assurée
du lundi au vendredi même si aucun bénévole
n'est disponible :

- Rendez-vous liés à la santé ;
- Rendez-vous d'insertion professionnelle ;
- Rendez-vous administratifs.



Participation pour le bénéficiaire

Pour chaque trajet, une participation financière est demandée au bénéficiaire en fonction du nombre total de kilomètres parcourus, suivant la grille tarifaire suivante :

Montant de la participation par tranche en km

4-15	16-30	31-45	46-60
1 €	5 €	9 €	14 €

61-75	76-90	91-105	106-120
18 €	20 €	24 €	26 €

5 trajets gratuits possibles par an sous conditions.

Indemnisation des bénévoles

Le conducteur bénévole perçoit une indemnité en fonction du nombre de kilomètres parcourus.



NOUS CONTACTER



04 63 79 81 73
9h - 12h / 14h - 16h
sauf mercredi et vendredi après-midi



reseausolidairecsm@pfm63.fr



Tous Mobiles, Le réseau solidaire



www.pfmobilite.fr/tous-mobiles-le-reseau-solidaire



Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme
4 rue André Moinier, 63000 Clermont-Ferrand

Un projet porté par :



financé par :



et soutenu par :

